



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER SEINE

Réunion du mardi 14 février 2023

Présent-es: Odile BERARDO ; Myriem CHAMI ; Paule CHAMPETIER DE RIBES ; Evelyne DENYS ; Laurence DUFLOS ; Guy GIRARD ; Frédéric GONNAUD ; Danièle GRIMAUD ; Marie HUIGNARD ; Philippe LOIRET ; Pierre LUCOT ; Patrice MIGAULT ; Stéphane MINODIER ; Claire POURVIN ; Sylvie RIMSKY ; Muriel SCHEUER.

Excusées: Claudine ARROUET ; Carlotta FEA MESNAGE ; Chantal LINKS ; Florence MATHIEU ; Marie-Christine NAFFAH.

Invitée: Ann BOSTOEN.

Mairie de Paris Centre : Boris JAMET-FOURNIER, Conseiller de Paris, délégué de Paris Centre en charge du Budget Participatif, de la participation citoyenne, des Conseils de quartier et de l'innovation ; Maëlle POUILLEVET, Coordinatrice des Conseils de quartier.

En introduction de la réunion, le co-président du Conseil précise que l'élu référent est le trait d'union entre la Mairie et le Conseil de quartier. Comme le prévoit la Charte, les réponses aux questions votées par le Conseil lors de la séance précédente, font partie de cette mission.

1 - Réponses aux questions du Conseil: intervention de Boris JAMET-FOURNIER, élu référent du Conseil de quartier

- Esplanade du Louvre. Existe-t-il déjà un projet lauréat ? Qui est partie prenante du projet ? Quel est son calendrier ? Est-il encore possible de participer ou non ? Comment cela va-t-il impacter le trafic ?

Le Maire Ariel WEILL, soutenu par la Mairie de Paris, souhaite un projet de végétalisation pour faire le lien entre le Louvre et l'église St-Germain l'Auxerrois. Ce projet regroupe le Diocèse, le Louvre et l'État. La présidente du Louvre a indiqué publiquement qu'elle réfléchissait à ouvrir une entrée à la façade orientale du musée sous la colonnade de Perrault. La Mairie a lancé une étude historique et foncière et avance avec l'État et le Louvre pour discuter des modalités d'un tel aménagement. Il est encore temps de participer. D'ici l'été 2023, la Mairie prévoit un temps de concertation, notamment avec les Conseils de quartier.

- Quels sont les travaux actuels au sein d'Hôtel Dieu ?

Pour financer les travaux de rénovation des services hospitaliers de l'Hôtel Dieu, l'APHP avait lancé un concours « Espace Parvis » afin de valoriser la partie non-hospitalière. Le lauréat Novaxia opérera donc 40% de la parcelle pour l'espace parvis (logements, commerces, pôle innovation dans le domaine de la santé), et l'APHP 60% pour la partie hospitalière. Une fois la partie hospitalière terminée, Novaxia commencera ses travaux pour la partie Espace Parvis.

Calendrier :

- Début 2022 : curage-démolition de la partie hospitalière terminé
- Mai 2022 : lancement de la procédure de conception-réalisation pour la partie hospitalière
- Été 2024 : début des travaux de la partie hospitalière

- Fin 2026 : déménagement et mise en service de la partie hospitalière + début des travaux par Novaxia de la partie Espace Parvis (27 mois de travaux)
- Ouverture de l'Espace Parvis : 2029.

Boris JAMET-FOURNIER rappelle par ailleurs la tenue d'une réunion publique le 16 février, sur l'ancien siège de l'APHP, situé 3, avenue Victoria et 4, rue Saint-Martin, dans le secteur Seine.

- Le budget de plantation des arbres quai aux fleurs et le budget initialement prévu pour la Trame Verte sont-ils communicants ou indépendants ?

Ce sont deux budgets indépendants : le budget pour la Trame Verte participative du Marais est sur l'enveloppe budgétaire Embellir votre quartier, celui du quai aux fleurs est sur une enveloppe centrale « végétalisation des grands axes », de l'Hôtel de Ville.

- Combien de temps vit un arbre dans une cuve de 12 mètres cubes ?

L'implantation des arbres est faite pour que ceux-ci puissent vivre en milieu urbain autant de temps possible, c'est-à-dire des dizaines d'années si aucun agent pathogène ne vient mettre à mal sa santé.

- Plan de circulation. Une vingtaine de modifications est prévue, notamment des changements de sens. La philosophie est de limiter la fluidité, notamment les grandes remontées Sud-Nord, afin d'éviter la circulation de transit, qui va dans le sens de la Zone à Trafic Limité (ZTL) et à moyen terme de la forte réduction de la voiture dans Paris Centre. Ce plan va être développé jusqu'à l'été et demande quelques travaux et changements de panneaux.

Il est demandé par les habitants et habitantes d'être prévenus des modifications de circulation a minima par affichage, comme pour les tournages, et dans l'idéal par boitage.

Un plan de boitage d'une lettre d'information est prévu pour les 3^e et 4^e arrondissements. Des affiches seront posées dans la rue à proximité des voies concernées, plutôt par zone que par rue. Toutes les informations peuvent être retrouvées sur le site internet :

<https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/revision-du-plan-de-circulation-du-marais-et-de-iles-dans-le-cadre-de-la-demarche-embellir-19565>.

Boris JAMET-FOURNIER annonce que l'un des prochains Cafés du Maire pourrait être consacré au Plan de Circulation du Marais, puisque cela suscite des questions.

- Le Conseil de quartier s'interroge sur la règle de vote à respecter, la charte ne spécifiant pas s'il s'agit d'un vote à la majorité simple exprimée ou d'un vote prenant en compte les abstentions.

Il s'agit d'un vote à la majorité simple. Les décisions ayant recueilli une majorité de votes « pour » sont considérées comme adoptées, celles ayant reçus une majorité de votes « contre » sont rejetées. Boris JAMET-FOURNIER conseille de reconsidérer la pertinence d'un projet pour le Conseil lorsque le projet regroupe une majorité d'abstentions.

Réponses complémentaires de décembre :

- Il y a une recrudescence de vols à la tire et une insécurité croissante, surtout la nuit. Il est demandé la réouverture d'une antenne de police dans le secteur du CQ Seine.

Les services de l'ancienne antenne du bd Bourdon sont désormais hébergés au sein du Commissariat central de Paris Centre, situé 1 rue Gabriel Vicaire (3^e). Sa réouverture n'est pas d'actualité.

- L'ancien Conseil de quartier Saint-Gervais avait lutté pour avoir une poubelle en face du 38 rue St Paul, qui a été détruite par les camions au bout de 3 semaines. Le groupe avait mis 3 ans à l'obtenir, puis 2 ans à la réobtenir. La poubelle en face du 38 rue St Paul va-t-elle réinstallée ?

La division de propreté de Paris Centre a été saisie afin d'étudier la possibilité de réimplanter cette corbeille. Le Conseil de quartier sera tenu informé du retour de la saisine.

- Propreté. Il est demandé des informations sur la fréquence de nettoyage dans les secteurs de l'Arsenal et St Gervais (quai Henri IV, rue Schomberg, boulevard Bourdon).

La Mairie a bien relevé et remercie le Conseil de quartier pour ces signalements. Pour rappel, les signalements de propreté ont aussi vocation à être signalé via DMR pour faciliter l'intervention rapide des services de la Ville. Des opérations d'enlèvement des feuilles sont organisées régulièrement par la DPE dans ce quartier.

Les pieds d'arbres font également l'objet d'interventions régulières par la DPE. En revanche, certains pieds d'arbres situés quai Henri IV et à proximité du square Galli sont soumis au régime des permis de végétaliser. À cet égard, les services de la Ville n'ont pas la possibilité de les traiter (leur gestion relève des détenteurs des permis de végétaliser).

Signalement (repris en fin de document sous forme de questions) : Une discussion s'ouvre à ce sujet. Un Conseiller de quartier indique que certains Permis de Végétaliser ont été repris et lui semblent très bien, il propose de relancer la DEVE pour faire un point sur les permis de végétaliser restant. Face à un constat de recrudescence, une Conseillère de quartier signale que c'est lié à l'absence de poubelles dans le quartier. Une autre Conseillère propose de demander une campagne de sensibilisation et de verbalisation et souligne que l'accumulation de déchets n'encourage probablement pas les personnes à prendre soin du lieu. Une autre Conseillère suggère de placer des petits panneaux avec le rond barré du chien tenu en laisse à chaque pied d'arbre, comme pour les parterres rue des martyrs.

Rappel d'une réponse apportée en janvier 2023 à une question de décembre 2022 :

« Il est demandé des informations sur l'organisation de la circulation durant les futurs Jeux Olympiques. La mise en œuvre du nouveau plan de circulation du Marais et des îles débute en janvier 2023 et se déroulera jusqu'à l'été 2023. Les zones de restrictions de circulation des Jeux sont en cours de définition par la Préfecture de Police et seront communiquées dès que possible. Un Conseiller explique que l'enjeu est certainement les horaires des embargos de circulation. Il est rappelé qu'il existe un groupe de travail sur les JO, géré par Carlotta FEA MESNAGE, qui doit trouver des propositions pour les habitants et habitantes des îles et des berges.

À titre informatif, la présentation des « olympistes », 1km de nouvelles pistes cyclables, aura lieu début février.

Boris JAMET-FOURNIER indique ne pas savoir quelles modalités de communication seront adoptées et entendre l'enjeu de diffusion des informations. Il est demandé par les habitants et habitantes d'être prévenus *a minima* par affichage, comme pour les tournages, et dans l'idéal par boîtage. »

2 - Point sur les réunions publiques et la communication.

Un OpenAgenda a été mis en place par le groupe de travail inter-CQ « Communication ». Il est collaboratif: c'est à chaque Conseil de quartier de s'en saisir et de renseigner les différents créneaux de rencontres qu'il juge utile, comme les réunions publiques. C'est un outil pour tous les membres des Conseils de quartiers de Paris Centre, qui n'a pas vocation à être mis à jour par la Mairie.

Voici le lien de cet agenda : <https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre> .

Le Conseil de quartier exprime la demande que toutes les réunions publiques concernant le secteur Seine ne soient pas positionnées au même moment que le Conseil de quartier (comme c'est le cas ce mardi 14 février). Il demande également à être informé de ces réunions suffisamment en avance afin de pouvoir y participer.

3 - Proposition de questions :

Les questions votées et acceptées se trouvent en fin de document, afin d'éviter les doublons et de raccourcir le compte rendu.

Sur le plan de circulation, la co-présidente du Conseil de quartier Marais-Archives, invitée, explique que le Conseil Marais-Archives a rédigé une résolution votée par les deux Conseils du Marais. Une deuxième résolution demande qu'une étude soit menée par rapport aux entrées de parking et que les trois tronçons réservés aux bus soient aussi ouverts pour la desserte locale.

Au vu des critiques formulées à la vue de ce plan, il est décidé de faire remonter les avis concernant ce plan de circulation à l'occasion de la prochaine réunion du Conseil de quartier.

4 - Compte rendu de la réunion publique sur les CPSA, les Contrats Parisiens de Prévention et de Sécurité d'Arrondissement

Le Contrat de Prévention et de Sécurité d'Arrondissement rassemble les problématiques, les actions et les publics ciblés pour faire de la prévention. Ce document fait l'objet d'une refonte pour s'adapter à l'évolution des contextes parisiens et des arrondissements. La Conseillère de quartier qui fait la présentation indique souhaiter que les Conseils de quartier continuent à être associés à ce travail, le plus en amont possible. Une réunion de présentation du CPSA a eu lieu le mardi 7 février, avec un calendrier à affiner. Le groupe de communication Inter-CQs a préparé un questionnaire à compléter, pour préparer un atelier éventuel. Concrètement, l'atelier pourrait permettre de définir les priorités liées à la sécurité routière par exemple, comme le permis piéton il y a dix ans. Ce formulaire sera transmis au Conseil par l'équipe d'animation dès qu'il sera finalisé.

5 - Premier bilan du nouveau fonctionnement des Conseils de quartier depuis la fusion.

Une Conseillère remarque que quatre cultures de Conseils de quartier semblent coexister à Paris Centre, à l'image des quatre anciens arrondissements. Elle propose de faire un audit des avantages et inconvénients de ce qui existait avant le regroupement de Paris Centre pour en conserver le meilleur.

Le co-président du Conseil de quartier rappelle que les membres de l'équipe d'animation présents n'étaient pas favorables au nouveau découpage et regroupement proposés lors de la concertation menée sur l'organisation et le fonctionnement des Conseils de quartier de Paris Centre et considère que ce regroupement a induit une perte importante de conseillers. Il fait état de difficultés à travailler ensemble au début les repères géographiques et les modes de travail étant différents.

L'équipe souhaitant avoir le retour du reste des Conseillers et Conseillères afin d'avoir des pistes pour poursuivre une activité commune dans de meilleures conditions, en favorisant discussions et débats, un tour de table est lancé pour savoir ce qui fonctionne bien selon les membres et ce qui pourrait être amélioré.

La Coordination des Conseils de quartier prend la parole pour indiquer qu'on lui a fait remonter que les Ordres du Jour n'étaient pas transmis 15 jours avant la réunion, contrairement à ce qui est stipulé dans la Charte. Cela n'est pas le cas en ce moment pour

des raisons de navettes internes de validation, d'ajouts de points, etc. Une Conseillère a aussi signalé la méconnaissance des dates des prochaines réunions. Il est rappelé que ces dates sont mises en ligne sur le site de la Mairie de Paris Centre ainsi que sur l'OpenAgenda mis en place par l'équipe Communication Inter-CQs. Les réunions ont par ailleurs lieu tous les deuxièmes mardis du mois. Néanmoins, la Coordination propose d'envoyer les dates des deux prochaines réunions dans chaque convocation et/ou d'envoyer la convocation sans ordre du jour deux semaines avant (à moins que celui-ci soit déjà disponible).

Un Conseiller de quartier souligne que des personnes mécontentes ne sont pas présentes, que beaucoup sont venues puis reparties. Pour lui, il faut améliorer la convivialité du Conseil, importante pour souder les membres du Conseil et pour se faire connaître des habitant·es. Sur la méthode de travail, face à l'agrandissement du secteur, des groupes thématiques ont eu lieu qui ont plus ou moins bien fonctionné. Pour ce Conseiller, les groupes d'anciens secteurs sont ce qui fonctionne le mieux. Il juge que le Conseil aurait intérêt à renforcer les réunions par quartier historique et exposer les différents points. Une Conseillère va dans ce sens en disant que ce sont les habitant·es et les commerçants qui font le quartier. Il faut pouvoir les écouter et donc les rencontrer, ce qui est l'objet du Conseil de quartier. Elle souligne par ailleurs que le quartier Seine va être touché par les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 et particulièrement l'ancien secteur de Saint-Germain-L'Auxerrois.

Une membre de l'équipe d'animation dit partager ce sentiment. Néanmoins, elle souligne que le Groupe de Travail sur le PLU a réussi à travailler sur le quartier au sens plus large que les anciens secteurs. Elle souligne que le Conseil ne prend pas assez en compte l'allongement de l'axe de la Seine, qui permet d'être ouvert sur quelque chose de plus grand que des îlots. Elle souligne que le nouveau périmètre du Conseil a permis de sortir de problématiques relatives au coin de rue de chacun·e et de s'ouvrir à des projets plus larges grâce à cette nouvelle proximité. Elle précise qu'il reste nécessaire de mobiliser les habitant·es par souci de représentativité.

Un Conseiller suggère de se concentrer sur le mot « proximité » : le traduire par « quartiers historiques » correspond à une ancienne manière de faire, mais il est possible de faire de la proximité sur un quartier un peu plus ouvert.

Une Conseillère trouve que deux heures de réunion par mois sont trop peu et propose de commencer une demi-heure plus tôt pour avoir 2h30, d'autant que le début correspond aux réponses de Boris, qui sont ensuite retranscrites dans le compte rendu. Cette proposition fait débat.

Elle juge que le Conseil a travaillé par thématique parce que les sujets nécessitant une concertation sont tous arrivés en même temps et concernaient tout Paris (le Climat, le PLU, le Plan de Circulation, la Mobilité). Ne pas s'emparer de ces sujets aurait impliqué ne pas pouvoir donner son avis.

Elle souligne par ailleurs que la plupart des Commissions étaient composées de 3-4 personnes, ce qui représentait beaucoup de travail. Pour participer, il est proposé de se répartir les réunions auxquelles les un·es et les autres vont. Pour rendre compte des commissions, peut-être faudrait-il envoyer des comptes rendus des réunions avant la prochaine séance du Conseil de quartier, afin de fluidifier la discussion le jour J.

Un Conseiller pense qu'il y a peut-être des choix à faire et que cela n'intéresse pas forcément les habitant·es. Un autre Conseiller va dans ce sens en disant que les gens viennent surtout pour se rencontrer et parler de problématiques communes et pas forcément pour travailler.

Une membre de l'équipe d'animation souligne que les membres du Conseil sont là pour partager un moment convivial et chaleureux. L'obligation de voter les questions lui semble

nuire au débat et à la spontanéité. Pour créer du lien, l'ancien secteur St-Gervais se réunissait par exemple en dîners après les Conseils.

La co-présidente du Conseil de quartier Marais-Archives indique que faire des réunions hors les murs, chez des membres du Deuxième Collège (école, commerce...), permet de connaître les institutions essentielles du quartier. Cela permettrait au Conseil de quartier Seine de mieux connaître son territoire étendu.

Plusieurs membres du Conseil vont dans le sens de la nécessité d'un projet commun sur lequel le Conseil pourrait travailler à l'échelle du quartier pour le souder : autour de la Seine, d'un vide-grenier, d'un concours de boules inter-quartiers, une visite spéciale d'un monument ou d'un musée... Il est proposé une réflexion sur un projet à mener ensemble, qui n'a pas à être exclusivement porté par l'équipe d'animation.

Une Conseillère de quartier suggère de présenter le Conseil de quartier et ses actions directement aux habitant-es, sans quoi ceux-ci et celles-ci ne voudront pas s'impliquer sans savoir ce que c'est. Elle regrette que l'élu ne soit pas là du début à la fin de la réunion, ce qui suscite des désaccords.

D'anciens conseillers remontent une impression de perte de lien et de rapport privilégié avec la Mairie. Ils estiment que le Conseil de quartier n'est pas suffisamment soutenu ou sollicité.

En conclusion, le groupe d'animation se propose de synthétiser ces remarques et d'en faire état à l'occasion de la prochaine réunion.

6 - Synthèse des questions et signalements :

Questions votées :

- Est-il possible d'avoir les convocations aux réunions publiques organisées plus d'une semaine à l'avance, conformément aux règles du code de l'urbanisme, afin que tout le monde puisse s'organiser ? Pourrait-on ne pas faire deux grosses réunions qui concernent le même secteur la même semaine, et surtout pas de chevauchement avec d'autres réunions de Conseils de quartier ?
- A propos de l'aménagement de l'esplanade du Louvre. Quelle sera la méthodologie de concertation du Conseil de quartier et des habitant-es ? Quelle sera la place donnée aux Conseils ? aux associations qui ont travaillé sur le sujet (notamment celle que le CQ avait reçu pour présentation de leur projet) ? Quel sera le calendrier ?
- A propos des aménagements des quais bas. Quel va être le projet ? Le Conseil de quartier sera-t-il consulté par la Mairie de Paris Centre et l'Hôtel de Ville ? Selon quel calendrier ?
- Sur le plan de circulation. Beaucoup de changements sont prévus et la Mairie semble s'attendre à des difficultés. Existe-t-il une procédure efficace pour faire remonter par le Conseil de quartier toutes les difficultés liées à la mise en place du Plan de Circulation ? (Autrement que par mail et Dansmarue)

Signalements et questions complémentaires :

- Pieds d'arbres sous « permis de végétaliser » : est-il possible de faire le point pour savoir quels pieds d'arbres sont sous ce régime (et, parmi ceux-là, lesquels sont entretenus et lesquels ne le sont pas) et quels pieds d'arbres sont dans le périmètre DPE ? Pourquoi y a-t-il des lopins de terres à l'abandon ?
- Quelles actions sont entreprises ou projetées pour lutter contre les incivilités canines ? Quel est le rôle de la DPMP sur le sujet ? Des panonceaux pour indiquer que les déjections

sont interdites/sanctionnées, comme à d'autres endroits de Paris, sont-ils envisageables ?
Quelle est la régularité des nettoyages de la DPE sur la zone ?

Des conseillers pensent que la densité des corbeilles de rue a été réduite et pénalise la propreté et se demandent si celle-ci est suffisante dans cet espace.

- Il y a une marche devant l'ascenseur Louvre du jardin Nelson MANDELA, qui empêche son accessibilité. Malgré un signalement renouvelé plusieurs fois sur « Dans ma rue », le problème est resté sans réponse.

- Pollution lumineuse. Le Conseil de quartier constate le maintien de lumières commerciales excessives dans le quartier (crèche, hôtel de Sens, établissements publics et privés, affichages). Il semblerait que les lumières de certaines vitrines ne soient jamais éteintes : Samaritaine et crèche par exemple. A qui peut-on faire remonter ces constats ? Une Conseillère indique qu'il existe désormais une catégorie pour cela dans Dansmarue, même si l'efficacité est discutée.

7 - Liens utiles :

- Retrouver les précédents comptes rendus sur le site de la Mairie : <https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/seine-17547>.
- Agenda des Conseils de quartiers : <https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>

Les deux prochaines réunions du Conseil de quartier se tiendront le **mardi 14 mars** et le **mardi 11 avril 2023 de 19h à 21h**.